

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde  
à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,  
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Allah le Seigneur des mondes,*

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad  
le Messager de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce que le Prophète craint pour elle.*

## ***Khoutbah n°982***

Discours du vendredi 20 juillet 2018 correspondant au 7 *dhou l-qa^dah* 1439 de l'Hégire.

# ***Faire la Prière et la Prière en Assemblée***

***Al-hamdou lil-Lahi<sup>1</sup> was salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadi r-raçouli  
l-Lah ; ya 'ayyouha l-Ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.***

La louange est à Allah Celui Qui a créé les êtres, Qui existe de toute éternité et Qui est exempt de fin, Qui est sans endroit et Qui est exempt du haut, de la forme, de l'image, de l'aspect, des membres et des côtés.

La louange est à Allah qui nous a chargés de L'adorer en accomplissant cinq prières par jour et nuit, Il a promis à celui qui les accomplit telles qu'Il les lui a ordonnées la récompense de cinquante prières, par Sa grâce et par Sa largesse. Il a fait que ces prières soient une cause d'expiation des petits péchés qui seraient commis entre elles, par miséricorde et grâce de Sa part. Et par la prière, Il inonde le cœur des saints de plaisir et de sérénité.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique et qu'Il n'a pas d'associé, et je témoigne que notre maître Mouhammad est le messager de Allah. Ô Allah, honore et élève davantage en degré notre maître Mouhammad ainsi que sa famille et ses compagnons et ceux qui l'ont suivi correctement et parfaitement.

---

<sup>1</sup> Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi^yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande et je me recommande à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah*, et de beaucoup invoquer *Allah*, je vous incite à Lui obéir et à Le remercier. Notre seigneur dit dans un verset exempt d'erreur de Son livre :

﴿ وَأْمُرْ أَهْلَكَ بِالصَّلَاةِ وَاصْطَبِرْ عَلَيْهَا لَا نَسْأَلُكَ رِزْقًا نَحْنُ نَرِزُقُكَ وَالْعَقِبَةُ لِلتَّقْوَى ﴾ (١٣٢)

[*sourat Taha* / 132] (*wa'mour 'ahlaka bis-salati wastabir ^alayha la nas'alouka rizqan nahnou narzougouka wal-^aqibatou lit-taqwa*) ce qui signifie : « **Ordonne à ta famille d'accomplir la prière et persévère à l'accomplir, Nous ne te demandons pas de subsistance, c'est Nous Qui t'accordons la subsistance ; ce qui compte en définitive, c'est la piété.** »

Mes frères de foi, nous allons aborder notre discours aujourd'hui en parlant de la prière. *Allah ^azza wajall* a fait que la prière soit l'un des cinq sujets les plus éminents de l'Islam puisque le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a dit :

(( بُنِيَ الْإِسْلَامُ عَلَى خَمْسٍ ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy*] (*bouniya l-'Islamou ^ala khams*) ce qui signifie : « **L'Islam est fondé sur cinq principaux devoirs** » et Il a cité parmi ces devoirs le témoignage qu'il n'est de dieu que *Allah* et que *Mouhammad* est le messager de *Allah*, puis l'accomplissement de la prière. La prière vient donc en second lieu après les deux témoignages.

Le Messager de *Allah salla l-Lahou ^alayhi wasallam* a également dit :

(( رَأْسُ الْأَمْرِ الْإِسْلَامُ وَعَمُودُهُ الصَّلَاةُ ))

[*hadith* rapporté par *An-Naqa'iy* dans *As-Souanou l-Koubra*] (*ra'sou l-'amri l-'Islamou wa^amoudouhou s-salah*) ce qui signifie : « **Le principal sujet, c'est l'Islam et son pilier, c'est la prière** » Elle fait partie des signes les plus manifestes, des rites les plus éminents et des bienfaits les plus profitables de l'Islam. Elle est après les deux témoignages la plus confirmée des obligations, la plus éminente des choses qui seront exposées, le plus illustre des actes d'obéissances et l'œuvre grâce à laquelle on espère gagner le plus dans l'au-delà. Elle est soumission et crainte, elle manifeste la nécessité et le besoin à l'égard de Dieu. Elle comporte des invocations et des éloges. Elle comporte les remerciements et les louanges et c'est un acte de soumission envers *Allah Al-^Aliyy, Al-Hamid*.

C'est une adoration qui rayonne d'espoir dans l'océan des ténèbres, elle sauve celui qui aurait chuté dans les injustices, elle tire par la main le malheureux du fond de son malheur et le désespéré de son désespoir pour les ramener sur la voie de la sauvegarde. C'est pour cela que l'Islam a accordé une extrême importance à la prière. Il est parvenu dans le Livre de *Allah ta^ala* l'ordre de l'accomplir et de persévérer à l'accomplir, puisqu'Il dit *ta^ala* :

﴿ حَافِظُوا عَلَى الصَّلَوَاتِ وَالصَّلَاةِ الْوُسْطَىٰ وَقُومُوا لِلَّهِ قَانِتِينَ ﴾ (٢٣٨)

[*sourat Al-Baqarah* / 238] (*hafidhou ^ala s-salawati was-salati l-wusta waqoumou lil-Lahi qanitin*) ce qui signifie : « **Accomplissez régulièrement les prières, et [en particulier] la prière médiane, et levez-vous la nuit pour faire des prières par dévotion et ferveur envers Dieu.** »

Celui qui l'effectue régulièrement, en ayant appris les règles qui la régissent, et en l'accomplissant conformément à la voie révélée par *Allah*, il aura gagné la réussite et la sauvegarde ; et celui qui la manque aura échoué et causé sa perte, et il risque de manquer encore plus les autres obligations.

Alors il nous incombe, chers frères de foi, de persévérer à l'accomplir lorsque nous sommes en bonne santé ou malades, dans la difficulté ou dans l'aisance, en sécurité ou dans la crainte. La prière est le secret même de la réussite, elle est la base du succès, la première des œuvres sur laquelle l'esclave rendra des comptes au Jour du jugement : si elle était correcte, il aura réussi et se sera sauvegardé ; et si elle était corrompue, il aura échoué et aura causé sa perte.

Persévérer à l'accomplir est le signe même de la véracité et de la foi ; la négliger est le signe de l'échec et de la perdition.

Il s'agit de cinq prières, celui qui les accomplit en ayant fait son *woudou'* de façon complète, qui les accomplit dans leur temps, qui effectue leurs inclinations, leurs prosternations et leur *khouchou'* de façon complète, a selon le jugement de *Allah* une promesse qu'il lui sera pardonné, et ces prières seront pour lui une lumière et une preuve en sa faveur, une sauvegarde au Jour du jugement.

Quant à celui qui ne les accomplit pas, il n'aura, selon le jugement de *Allah*, aucune promesse d'entrer directement au paradis, il n'aura pas au Jour du jugement de lumière ni de preuve et *Allah* le rassemblera avec les perdants, les gens de l'échec et de la perdition.

Esclaves de *Allah*, l'obligation de la prière fait partie des obligations les plus importantes de la religion, *Allah* a confirmé son importance dans toutes les révélations aux Prophètes. Parmi les secrets les plus remarquables et les significations les plus nobles de cette adoration honorable, c'est qu'elle est, par ses gestes, par sa récitation et par ses invocations, une manifestation de crainte et de soumission envers *Allah* le Seigneur des mondes, une concrétisation de la soumission de l'esclave envers son Seigneur et une réalisation par l'esclave d'une œuvre agréée par *Allah*.

*Allah soubhanahou wata^ala* dit dans *sourat Al-^Alaq*, à propos de Son messager *^alayhi s-salatou was-salam* :

﴿ وَأَسْجُدْ وَاقْتَرِبْ ۝١٩﴾

[*sourat Al-^Alaq* / 19] (*wasjoud waqtarib*) ce qui signifie : « **Prosterne-toi et recherche ainsi l'agrément de ton seigneur** » et le Prophète *^alayhi s-salatou was-salam* a dit :

(( أَقْرَبُ مَا يَكُونُ الْعَبْدُ مِنْ رَبِّهِ وَهُوَ سَاجِدٌ ))

[*hadith* rapporte par Mouslim] (*'aqrabou ma yakounou l-^abdou min Rabbihi wahouwa sajjid*) ce qui signifie : « **Là où l'esclave est le plus honoré par son Seigneur, c'est quand il est prosterné.** »

C'est pour l'être humain un réveil réitéré de son insouciance par rapport à l'obéissance à *Allah*, c'est une incitation à multiplier le repentir et à s'en remettre à *Allah soubhanah*. C'est en même temps une purification pour le cœur et pour le for intérieur, une rectification de l'âme, une

purification pour les organes de la souillure des mauvais actes et des péchés. Il nous suffit pour preuve à ce sujet la parole du Messager *alayhi s-salatou was-salam* :

(( أَرَأَيْتُمْ لَوْ أَنَّ نَهْرًا بِبَابِ أَحَدِكُمْ يَغْتَسِلُ مِنْهُ كُلَّ يَوْمٍ خَمْسَ مَرَّاتٍ هَلْ يَبْقَى مِنْ دَرَنِهِ شَيْءٌ ))

(‘ara’aytoun law ‘anna nahran bibabi ‘ahadikoum yaghtasilou minhou koulla yawmin khamsa marratin hal yabqa min daranihi chay’) ce qui signifie : « **Voyez-vous, s’il y avait une rivière dans laquelle l’un d’entre vous se lavait cinq fois par jour, resterait-il sur lui la moindre crasse ?!** »

Ils ont répondu : « **Non, il ne resterait sur lui aucune crasse.** » C’est alors que le Messager a dit :

(( فَذَلِكَ مَثَلُ الصَّلَاةِ الْخَمْسِ يَمْحُو اللَّهُ بِهِنَّ الْخَطَايَا ))

[rapporté par Al-Boukhariyy et Mouslim] (*fadhālika mathalou s-salawati l-khamsi yamhou l-Lahou bihinna l-khataya*) ce qui signifie : « **C’est là l’exemple des cinq prières grâces auxquelles Allah efface les péchés** » c’est-à-dire les petits péchés.

Étant donné l’importance de la prière et des conséquences importantes pour les croyants dans leur vie d’aujourd’hui et leur au-delà, Allah a menacé celui qui la rejette d’un châtement douloureux, puisqu’Il dit *ta’ala* à propos de la réponse des non musulmans quand ils seront interrogés :

﴿ مَا سَأَلَكُمُ فِي سَقَرٍ ﴿٤٢﴾ قَالُوا لَمْ نَكُ مِنَ الْمُصَلِّينَ ﴿٤٣﴾ ﴾

[sourat Al-Moudath-thir / 42-43] (*ma salakakoum fi saqar, qalou lam nakou mina l-moussallin*) ce qui signifie : « **Qu’est-ce qui vous a amenés en enfer ? Ils répondront : "Nous n’étions pas au nombre de ceux qui faisaient la prière."** »

Et Allah menace celui qui la retarde après son temps sans excuse, Il dit :

﴿ فَوَيْلٌ لِلْمُصَلِّينَ ﴿٤﴾ الَّذِينَ هُمْ عَنْ صَلَاتِهِمْ سَاهُونَ ﴿٥﴾ ﴾

[sourat Al-Ma’oun / 4-5] (*fawayloun lil-moussallina l-ladhina houm ‘an salatihim sahou*) ce qui signifie : « **Malheur à ceux qui font leur prière en la retardant par rapport à son temps sans excuse.** »

Se détourner de la prière et la négliger revient à se détourner de l’obéissance à Allah. Or l’être humain ne cause sa perte et son malheur dans le bas-monde et n’échoue et ne va à sa perte dans l’au-delà, que par le fait de se détourner de l’obéissance envers son Seigneur *soubhanah*.

C’est un grand péché de délaisser l’accomplissement des prières obligatoires par paresse. Celui qui le commet mérite un châtement douloureux, et il se peut que ce péché le fasse parvenir jusqu’à la mécréance. Car celui qui délaisse la prière, cela a un effet sur son cœur et sa foi, il devient faible face aux *chayatin* et aux mauvais penchants, et sa faiblesse peut le conduire jusqu’à la mécréance, que Dieu nous en préserve. Quant à celui qui persévère à l’accomplir, qui l’accomplit comme il convient, cela a un effet sur lui, son état s’améliore et il s’éloigne des mauvaises choses.

Allah *ta’ala* dit :

﴿ وَأَقِمِ الصَّلَاةَ إِنَّ الصَّلَاةَ تَنْهَى عَنِ الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ ﴾

[sourat Al-<sup>^</sup>Ankabout / 45] (wa 'aqimi s-salatā 'inna s-salatā tanha <sup>^</sup>ani l-fahcha 'i wal-mounkar) ce qui signifie : « **Accomplis la prière, certes la prière t'amènera à délaissier les turpitudes et les choses blâmables.** »

Persévérez, chers frères de foi, à accomplir les prières obligatoires en assemblée car il y a un à les accomplir en assemblée un secret et une récompense plus grands. Le Prophète <sup>^</sup>alayhi s-salatou was-salam a dit dans ce qu'a rapporté Al-Boukhariyy :

(( صلاة الجماعة أفضل من صلاة الفدِّ بسبع وعشرين درجة ))

(salatou l-jama<sup>^</sup>ati 'afdalous min salati l-fadh-dhi bisab<sup>^</sup>in wa<sup>^</sup>ichrina darajah) ce qui signifie : « **La prière en assemblée a vingt-sept fois plus de récompenses que la prière individuelle.** »

Et le fait que quelqu'un accomplisse la prière du <sup>^</sup>icha' et du soubh en assemblée donne plus de récompenses en raison de ce qui est parvenu du Prophète salla l-Lahou <sup>^</sup>alayhi wasallam, dans le sahih de Mouslim :

(( مَنْ صَلَّى الْعِشَاءَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا قَامَ نِصْفَ اللَّيْلِ وَمَنْ صَلَّى الصُّبْحَ فِي جَمَاعَةٍ فَكَأَنَّمَا صَلَّى اللَّيْلَ كُلَّهُ ))

(man salla l-<sup>^</sup>icha' a fi jama<sup>^</sup>atin faka 'annama qama nisfa l-layl, waman salla s-soubha fi jama<sup>^</sup>atin faka 'annama salla l-layla koullah) ce qui signifie : « **Celui qui prie le <sup>^</sup>icha' en assemblée, c'est comme s'il avait veillé la moitié de la nuit en prières ; et celui qui fait le soubh en assemblée, c'est comme s'il avait veillé toute la nuit en prières.** »

Alors empressez-vous, esclaves de Allah, d'accomplir les prières dans leur temps en assemblée et en étant sincères, par recherche de l'agrément de Allah, et éprouvez un khouchou<sup>^</sup> complet en les faisant, car vous en tirerez une force et une résolution accordées par Allah pour rester fermes face aux épreuves, aussi graves soient-elles, et pour rester combattif lors des crises de l'existence, aussi difficiles soient-elles.

Vous chasserez ainsi grâce à elles les maladies de votre cœur et elles vous apporteront le repos pour votre for intérieur, la tranquillité pour votre cœur et la droiture pour vos organes.

C'est ce qui est expliqué par sa parole <sup>^</sup>alayhi s-salatou was-salam :

(( أَرْحْنَا بِهَا يَا بِلَالُ ))

('arihna biha ya Bilal) c'est-à-dire : « **Apaise-nous par la prière ô Bilal** », c'est-à-dire appelle à la prière pour qu'elle nous procure le repos.

Ô Allah, fais que nous soyons de ceux qui font la prière, fais que nous persévérions sur la voie du Meilleur des envoyés <sup>^</sup>alayhi s-salatou was-salam et la louange est à Allah le Seigneur des mondes.

Voilà, et je demande le pardon en votre faveur et pour moi-même.

**Second Discours<sup>2</sup> :**

*Al-hamdou lil-Lahi wassalatou wassalamou ^ala sayyidina Mouhammadir-raçouli l-Lah ;  
ya 'ayouha l-Ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

*Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.*

---

<sup>2</sup> Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi<sup>^</sup>yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.